

La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les outre-mer

Déclaration du groupe Santé et Citoyenneté

« L'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable » est l'un des 17 objectifs de développement durable adoptés par l'Organisation des Nations Unies en 2015.

Les réalités, bien que différentes d'un territoire ultra-marin à l'autre, sont préoccupantes. Les infrastructures vieillissantes et mal entretenues qui entraînent coupures ou fuites d'eau, mais aussi la qualité de l'eau souvent médiocre, impactent la santé des habitants des outre-mer et leur environnement.

Quels que soient les territoires, l'accès à une eau potable de qualité dépend à la fois d'une distribution et d'infrastructures dont les pouvoirs publics doivent être les garants. Ceci implique une gestion de l'eau réglementée et contrôlée, mais également des tarifs adaptés en direction des personnes les plus vulnérables. C'est encore plus vrai dans les Outre-mer.

Notre groupe souligne la pertinence des préconisations 10 et 11 qui proposent des mesures d'urgence et de plus long terme. Notre groupe confirme le rôle incontournable de l'eau en matière de santé. Elle est source de maladie et la vétusté de certaines infrastructures cumulée aux conditions dégradées de vie dans certains quartiers pèsent sur la santé.

Encore aujourd'hui, choléra, diarrhée, dysenterie, hépatite A, fièvre typhoïde ou poliomyélite se propagent toujours par l'eau par manque d'assainissement collectif, manque qui est fréquent en outre-mer.

Comment ne pas citer le chlordécone ?

Si le cancer de la prostate dû à l'exposition au chlordécone a été récemment reconnu comme maladie professionnelle, il demeure, dans le domaine de la santé des femmes, une inégalité intolérable avec la non-reconnaissance des cancers du sein et de l'utérus, ou des pathologies développées lors de la grossesse. Notre groupe appuie donc particulièrement la préconisation 21 qui vise à cette reconnaissance accompagnée d'un plan de prévention et de dépistage organisé.

Enfin, comment ne pas rappeler que l'eau est un bien commun à préserver avant tout. L'avis pointe le besoin de mettre en œuvre des actions d'éducation et de prévention pour la préservation de cette ressource vitale.

La gestion de l'eau est l'affaire de toutes et tous. Le groupe Santé et Citoyenneté félicite la délégation de s'être emparée de ce sujet qui doit néanmoins être pris en compte de façon transversale dans toutes les politiques publiques, nous devons tous y veiller.

Le groupe Santé et Citoyenneté a voté cet avis